

# Que faire?

- Ne rappez jamais de plantes, de graines, de fleurs, de fruits ou de légumes lorsque cela est interdit par la loi.
- Si vous souhaitez importer des plantes dans votre pays, contactez vos autorités locales de santé des végétaux pour savoir ce qui est autorisé.
- Si vous rappez des plantes, des graines, des fleurs, des fruits ou des légumes, déclarez-les auprès d'un agent des douanes.

Pour plus d'informations:  
Regione Toscana

Direzione Agricoltura e Sviluppo Rurale  
Servizio fitosanitario regionale e di vigilanza e controllo agroforestale  
[www.regione.toscana.it/servizio-fitosanitario-regionale-della-toscana](http://www.regione.toscana.it/servizio-fitosanitario-regionale-della-toscana)  
[serviziofitosanitario@regione.toscana.it](mailto:serviziofitosanitario@regione.toscana.it)



Lors de vos voyages,  
évités de rappez chez  
vous des plantes ou des  
produits végétaux...  
des ravageurs ou des  
maladies peuvent s'y  
cacher!



REGIONE  
TOSCANA



In collaboration with the European and Mediterranean  
Plant Protection Organization (OEPP/EPP - [www.eppo.int](http://www.eppo.int))



# TROP RISQUÉ!



**Ravageurs et maladies peuvent  
se cacher dans les plantes.  
Ne rappez pas de vos voyages des  
plantes, graines, fruits, légumes et  
fleurs.**



Direzione Agricoltura e Sviluppo Rurale  
Servizio fitosanitario regionale e di vigilanza  
e controllo agroforestale  
[www.regione.toscana.it](http://www.regione.toscana.it)  
[serviziofitosanitario@regione.toscana.it](mailto:serviziofitosanitario@regione.toscana.it)



This poster was prepared by the European and Mediterranean Plant Protection Organization (OEPP/EPP - [www.eppo.int](http://www.eppo.int))  
in collaboration with Dr David Stawson (Fera, GB) - Design Armelle Roy (FR)

**Protégeons ensemble nos  
cultures et nos beaux  
paysages contre les  
ravageurs et les maladies  
des plantes**

## Les plantes sont fragiles!

Tout comme les humains et les animaux, les plantes peuvent tomber malades. Elles peuvent souffrir de maladies (champignons, virus, bactéries) et être attaquées par des ravageurs petits ou grands (insectes, acariens ou vers nématodes). Le nombre de nouveaux ravageurs et maladies introduits dans des zones où ils étaient auparavant absents s'est accru depuis ces dernières années. Beaucoup de ces introductions récentes peuvent s'expliquer par la croissance rapide du commerce et des voyages internationaux.

### Ces introductions menacent à la fois l'économie et la biodiversité

Les ravageurs et les maladies peuvent se cacher dans les plantes, même d'aspect sain, ainsi que dans les graines, les fleurs, les fruits, les légumes, et le sol adhérent aux racines. Ainsi, quand nous déplaçons des plantes entre différentes parties du monde, nous pouvons propager sans le savoir de nouveaux ravageurs ou maladies entre les pays. Une fois introduits dans un nouvel environnement, certains de ces organismes nuisibles peuvent causer des pertes importantes à l'agriculture, aux forêts, et menacer la biodiversité. Le mildiou de la pomme de terre, le phylloxéra de la vigne, le doryphore, et la graphiose de l'orme illustrent l'importance que peuvent avoir ces introductions involontaires dans la région euro-méditerranéenne.

### Règles nationales & internationales

Des lois sont en place pour protéger la santé des végétaux utiles pour l'agriculture, la foresterie et l'environnement. Ainsi, il est interdit de transporter de nombreux végétaux (graines, légumes, fleurs coupées) sans autorisation officielle. Si vous avez l'intention de rapporter des plantes, assurez-vous de ne pas enfreindre ces lois en contactant au préalable vos autorités nationales de santé des végétaux.

## Quelques "passagers" dangereux



*Spartium junceum L.*



*Poligala myrtifolia L.*

Suite à la découverte de la bactérie ***Xylella fastidiosa*** dans des zones circonscrites en France (Corse et Provence Alpes Cotes d'Azur) et en Italie (Communes du sud de la Région des Pouilles), la précaution maximale est nécessaire pour éviter que la bactérie ne se propage dans les zones non touchées de l'Union européenne. Cette bactérie est parmi l'un des pathogènes des plantes les plus dangereux au monde. Elle est très agressive et peut conduire rapidement à la mort des plantes infectées, en constituant une très grave menace pour l'agriculture et l'environnement de notre territoire. Avec les Directives de l'UE 2015/789 et 2015/2417, qui concernent le transport des végétaux, la Commission Européenne a élaboré une liste des plantes sensibles à l'agent pathogène, qui comprend le balai (*Spartium junceum*), le romarin (*Rosmarinus officinalis*), la lavande (*Lavandula sp.*), la Poligala (*de mirtifolia Polygala*), etc. **On vous rappelle que le transport des plantes qui peuvent contenir la bactérie en provenance des zones infectées est interdit.** De plus amples renseignements sont disponibles auprès du Service Phytosanitaire Régional de la Toscane. La liste complète des plantes sensibles et la liste des zones délimitées pour la présence de *Xylella fastidiosa* peuvent être téléchargées sur le site:

[http://ec.europa.eu/food/plant/plant\\_health\\_biosecurity/legislation/emergency\\_measures/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/food/plant/plant_health_biosecurity/legislation/emergency_measures/index_en.htm)



*Lavandula angustifolia Mill.*



*Rosmarinus officinalis L.*

## Protégeons les plantes

Les objectifs de ce dépliant sont les suivants:

- Expliquer des risques liés au déplacement des plantes lors des voyages internationaux;
- Encourage chacun à faire ce qu'il peut pour limiter la dissémination de ces nouveaux ravageurs et maladies;
- Fournir des informations générales pour accompagner le poster «Trop Risqué» actuellement visible dans des aéroports et ports maritimes.



En évitant de rapporter des plantes, des graines, des fruits, des légumes et des fleurs lors de vos voyages internationaux, vous contribuez à protéger les cultures et les paysages contre de dangereux ravageurs et de graves maladies. Faites passer le message!

